



33570

## COMPTE RENDU

**L'an deux mille vingt et un, le douze juillet**, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CIBARD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AMOREAU Pascal, Maire

**Présents** : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, PIMBERT Éric.

**Excusés** : MM. GARACH Henri et DELPY Fabien (à donner pouvoir à Patrick DUGRAND)

**Absent** : M. BLONDET Nicolas

**Ouverture de la séance** : 18h30

### Confirmation de l'approbation du précédent Compte Rendu (envoyé par mail) :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le précédent compte rendu.

### Présentation des documents signés par Monsieur le Maire :

Date	Destinataire(s) du courrier	Objet du courrier
21/05/2021	M. Luc TARISSE	Arrêté – Acceptation du PC 033 386 21 F 0002
28/05/2021	CERCEAU (Cabinet Géomètre)	Devis division parcellaire – Michel du Bos Section AB n°359-365-361
28/05/2021	CERCEAU (Cabinet Géomètre)	Bornage – Le Bourg Section AD n°267-315-316
04/06/2021	SARL GARAGE DU MOULIN	Arrêté – Acceptation du PC 033 386 21 F 0001
24/06/2021	Entreprise CSOPELEC	Pose armoire et création GC au lieu-dit « Michel du Bos » sur la VC n°6
25/06/2021	TERROIR DE CRUS	Certificat de numérotage

### Devis remplacement chauffage électrique de la maison locative :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SARL Laurent PEREZ d'un montant de 3 074,50 € TTC.

Après avoir consulté le devis, le Conseil Municipal, valide le devis de l'entreprise SARL Laurent PEREZ d'un montant de 3 074,50 € TTC.

### **Devis réalisation accès handicapé foyer rural :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SARL Michaud Plachat d'un montant de 3 344.80 € TTC.

Après avoir consulté le devis, le Conseil Municipal approuve le devis de l'Entreprise SARL Michaud Plachat d'un montant de 3 344.80 € mais demande à Monsieur le Maire de se renseigner sur les normes en vigueur concernant l'accessibilité.

### **Devis panneaux adressage :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, deux devis :

- Un devis de l'entreprise ALEC
- Un devis de l'entreprise SIGNAUX GIROD

Après avoir consulté les deux devis, le Conseil Municipal décide de travailler avec l'entreprise SIGNAUX GIROD. La finalisation du devis se fera à la suite de la réunion de la Commission Voirie qui se réunira dans les prochains jours afin de déterminer le nombre de panneaux et les modèles (couleurs et impressions).

### **Devis confection d'une main courante à l'accès handicapé du foyer rural et confection d'une barrière de protection concernant l'escalier cuisine du foyer rural :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux devis :

- Un devis de l'établissement PERCHE Hervé d'un montant de 10 126,24 € TTC
- Un devis de l'entreprise SARL PORETTO & FILS d'un montant de 7 633,20 € TTC

Après avoir consulté les deux devis, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire des précisions sur la réalisation d'un des devis et de vérifier les normes de sécurité en vigueur.

**Clôture de la séance :** 19h45